

Fondation GRIMAUD EHPAD 42310 La Pacaudière	<b>Compte-rendu de réunion</b>	Référence : <b>C.V.S 2023</b>
	Nom : <b>Conseil de la Vie Sociale</b>	Réunion : 4
Rédacteur : Fati SOUSSI Christine BRANDIN		Date : 23/01/2023
		Page : 1/3

### I. Informations générales :

#### 1. Lieux et temps

Lieux de la réunion :	Salle de réunion		
Heure début :	14h00	Heure Fin :	15h55

#### 2. Participants :

Nombres participants :	17	
Personnes présentes :	<u>Nom, Prénom</u>	<u>Fonction</u>
	Maurice BARTHOLET	Représentant Résident
	Noël ODIN	Représentant Résident
	Anne MOUCHON	Représentant Résident
	Myriam CIPRIANO	Directrice
	Clémence GONNET VANDEPOORTE	Alternante Master Management
	Valérie BAILLON	Représentante des familles
	CHAIZE Sylvie	Représentante des familles
	Michelle LASSAIGNE	Représentante des familles
	Odette DUMAS	Représentante des familles
	Marcelle LE CONTE	Présidente des bénévoles « les coquelicots »
	Bernadette BAYON	Représentant personnel
	Sylvie BAYON	Représentant personnel
	Sandrine CLAULIN	Représentant personnel
	Marine DELVILLE	Psychologue
	Emilie MAISONNETTE	Cadre de santé
	Fati SOUSSI	Animatrice
	Christine BRANDIN	Animatrice
Personnes excusées :	Nom, prénom :	Fonction :
	Jacques TRONCY	Président Conseil Administration

#### 3. Ordre du jour :

Point :	Sujet :
1	Approbation du Compte-rendu de la réunion du CVS du 05 décembre 2022
2	Présentation des différentes modalités du CVS.
3	Charte et convention des bénévoles.
4	Référentiel de qualité en EHPAD.
5	Nouvelle organisation des soins.
6	Questions diverses

Fondation GRIMAUD EHPAD 42310 La Pacaudière	<b>Compte-rendu de réunion</b>	Référence : <b>C.V.S 2023</b>
	Nom : <b>Conseil de la Vie Sociale</b>	Réunion : 4
Rédacteur : Fati SOUSSI Christine BRANDIN		Date : 23/01/2023
		Page : 2/3

### 1) Approbation du CR du CVS du 05/12/2022

Le compte-rendu du CVS du 05 décembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

### 2) Présentation des différentes modalités du CVS.

Un tour de table à été réalisé avant de commencer la séance car nous avons de nouveaux arrivants en lien avec l'évolution du CVS. En effet celui-ci évolue sous différents points et est applicable au 01.01.2023. Il va permettre de renforcer le rôle du CVS dans la démarche de qualité. *(Voir document 1,2,3 en annexe)*

- **Sa composition** s'agrandit et s'ajoutent les bénévoles et représentants légaux.
- **Les compétences** s'élargissent en termes de propositions sur les droits et libertés des personnes âgées. (Usagers)
- Il sera aussi associé dans la **démarche du référentiel de la qualité** et aura un regard sur les **enquêtes de satisfactions**.
- Les membres du CVS pourront être sollicités sur les plaintes et réclamations de l'Ehpad. Un bilan des événements indésirables sera présenté.
- Les membres du CVS seront sollicités dans la rédaction du règlement de celui-ci.
- Les convocations seront diffusées 15 jours avant la réunion au lieu de 8jours.
- Les membres du CVS pourront demander une réunion de CVS extraordinaire.

L'idée c'est d'échanger sur la qualité de la prise en charge car de plus, cette année les établissements sont soumis à des référentiels de l'HAS identique pour tout le monde.

- Avec une visite une fois tous les 5ans par des experts. Trois méthodes sont proposées pour la réalisation de cette visite *(voir document 4 en annexe)*
  - Il y a 18 critères impératifs de la HAS *(voir document 5 en annexe)*
- L'établissement va en amont réaliser une auto évaluation courant 2023.

### 3) Groupe travail « la parole de l'utilisateur en structure » de la filière gérontologique du roannais.

Nous faisons une parenthèse sur le groupe travail « **la parole de l'utilisateur en structure** » de la filière gérontologique du roannais. En effet l'Ehpad de la Fondation Grimaud a participé à celui-ci. Le groupe était composé de 18 membres (6 binômes professionnel/usager).

L'idée était de réunir autour d'une même table des usagers et des professionnels de différents type de structures et de réfléchir à des directives communes pour encourager cette parole de l'utilisateur et permettre une homogénéisation des pratiques sur notre territoire en créant des outils déployés ensuite sur chaque structure accompagnant la personne âgée.

Une fiche conseil reprenant les « 10 » points essentiels pour favoriser la parole de l'utilisateur dans son accompagnement.

A savoir :

- Identifier un référent, un parrain (professionnel et/ou usager) pour accompagner la personne accueillie.
- Bien préparer l'accueil pour permettre à la personne de prendre rapidement ses repères.

Fondation GRIMAUD EHPAD 42310 La Pacaudière	<b>Compte-rendu de réunion</b>	Référence : <b>C.V.S 2023</b>
	Nom : <b>Conseil de la Vie Sociale</b>	Réunion : 4
		Date : <b>23/01/2023</b>
Rédacteur : <b>Fati SOUSSI</b> <b>Christine BRANDIN</b>		Page : <b>3/3</b>

- Définir et mettre en place des espaces de dialogue.
- Former/informer les acteurs impliqués dans l'accompagnement de la personne.
- Consacrer du temps à la qualité des écoutes.
- Les personnes accompagnées s'expriment, les professionnels et entourage les écoutent.
- Chaque expression doit être accueillie sans jugement.
- Respecter la confidentialité des propos recueillis.
- Prendre en compte les différences sociales, culturelles, intellectuelles et les croyances.
- Préserver la dignité en mettant en valeur les savoirs de chacun.

#### 4) **Charte et convention des bénévoles.**

Une charte et convention sont déjà rédigées au sein de l'association des bénévoles « les coquelicots ». Aujourd'hui, nous jugeons plus responsable de faire également une charte et convention pour des interventions ponctuelles, afin de sécuriser la responsabilité de chacun. Mme Cipriano nous en a fait la lecture (*voir document 6 en annexe*).

#### 5) **Nouvelle organisation des soins.**

Aujourd'hui avec la négociation du CPOM nous avons pu avoir un 7ème poste d'aide-soignante, pour venir renforcer l'équipe du matin lors des soins apportés à nos usagers. Ce poste est en face d'observation afin d'en préciser les tâches au plus juste de celui-ci. Les week-end grâce à cette création de poste, il y a aura 6 aides-soignantes au lieu de 5 le matin, ce qui viendra soulager l'équipe soignante et pour le plus grand bien des résidents.

#### 6) **Questions diverses.**

Plusieurs questions sont traitées ce jour :

- ✚ **Le port du masque** a été évoqué. Il est vrai que cela est contraignant pour tout le monde. Aujourd'hui il n'est plus obligatoire, mais reste fortement conseillé et recommandé auprès de nos établissements qui accueillent un public fragile. Il nous protège des virus et cela permet également d'éviter la propagation des épidémies et de mettre en isolement nos usagers.
- ✚ **Boîte aux lettres dans les chambres et une fiche de besoins de produit d'hygiène** ont été mis en place dans chaque chambre. Cela permet aux résidents et aux familles de récupérer leur courrier afin d'en assurer le suivi et de limiter l'envoi du courrier par voie postale. Une feuille de produit d'hygiène sera mise à l'intérieur de la boîte aux lettres afin que le personnel puisse informer les familles des besoins.

Fondation GRIMAUD EHPAD 42310 La Pacaudière	<b>Compte-rendu de réunion</b>	Référence : <b>C.V.S 2023</b>
	Nom : <b>Conseil de la Vie Sociale</b>	Réunion : 4
		Date : <b>23/01/2023</b>
Rédacteur : Fati SOUSSI Christine BRANDIN		Page : 4/3

- ✚ Sylvie BAYON rappelle qu'une boutique est présente au sein de l'établissement et elle est assuré par Nicole NENOZ et Sylvie BAYON aide-soignante.

Une prochaine vente aura d'ailleurs lieu le Jeudi 16 février 2023 à 14h en salle d'animation.

- ✚ Luminosité des petits salons dans les étages, il est vrai que cela peut s'avérer compliqué de trouver les interrupteurs qui sont positionnés dans les salles de soins. Cependant nous nous tournerons vers notre agent d'entretien pour les connaître les possibilités d'ajout de points de lumière en règle de sécurité incendie.

**La séance est levée à 15h55**

Nom et signature du rédacteur : <b>Animatrice</b> Christine BRANDIN Fati SOUSSI
<b>Le Président du Conseil de la Vie Sociale,</b>

**Prochaine réunion programmée :**

**Lundi 17 avril 2023**  
**à 14h**